

Mardi 27 mars 2018

Démarche départementale en faveur de l'économie circulaire et de la croissance verte

Première conférence territoriale



Ordre du jour



- Introduction de M. Jacques Bilirit, président de ValOrizon
- Intervention de M. Jean-Marie Cardebat, professeur des Universités, directeur du laboratoire LAREFI
- Retour sur les temps de travail
- Présentation de la feuille de route
- → Rapport d'étonnement de M. François-Michel Lambert, président de l'Institut d'économie circulaire

Introduction de M. Jacques Bilirit





ValOrizon développe depuis 2015 les principes de l'économie circulaire et l'écologie industrielle

Pour répondre à l'ambition d'un département « zéro déchet, zéro gaspillage », ValOrizon a souhaité engager une démarche territoriale pionnière d'économie circulaire à l'échelle du Lot-et-Garonne.

Une démarche qui prévoit la mise en place d'une zone d'activité au centre du département:



Reconversion d'une friche industrielle située à Damazan pouvant accueillir plusieurs activités (centre de tri, parcours pédagogique ...)

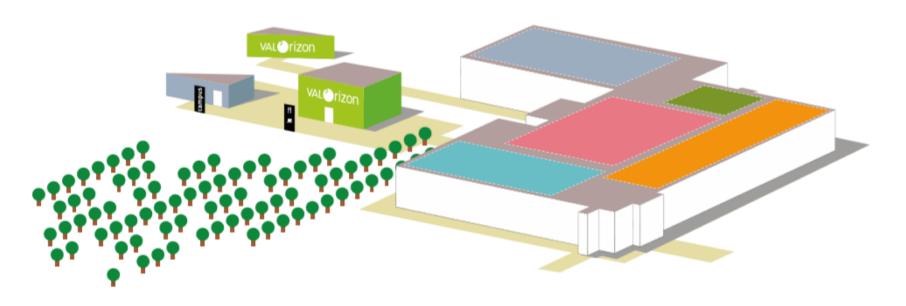
Une volonté forte de co-construire avec :

Les partenaires institutionnels Les acteurs économiques du territoire Les universitaires et scientifiques Les habitants du Département

Introduction de M. Jacques Bilirit



FUTURE ZONE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE VALORIZON



Positionné en plein coeur du Lot-et-Garonne, à l'entrée d'une axe autoroutier sur la commune de Damazan, cet écoparc de plus de 16 hectares de foncier et 2,7 hectares de bâti aura vocation à regrouper plusieurs activités de recyclage et de valorisation innovantes et solidaires : espace de tri, espace cluster, espace valorisation, espace réutilisation, des parcours de visite pédagogiques, des espaces de formation, des bureaux administratifs, etc...



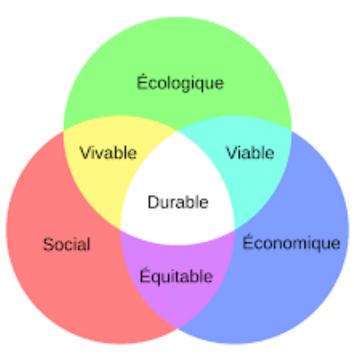
Intervention de M. Jean-Marie Cardebat, professeur des Universités et directeur du laboratoire LAREFI

Quel est le point commun entre ces 3 images?











Quel est le point commun entre ces 3 images?













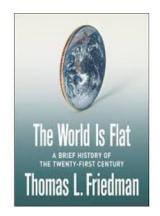
La montée en puissance de l'économie circulaire



Un concept récent, mais au déploiement rapide

Les 3 fondements de la montée en puissance:

1. La distance a un coût (P. Krugman) produire en Chine coûte très cher



2. La demande de frontières, l'émergence des replis



La montée en puissance de l'économie circulaire



- 3. une approche pragmatique du DD:
- Ecologiquement intelligible : logique de la circularité parle au bon sens (loin des problématiques abstraites, type biodiversité)
- Socialement acceptable (loin de l'écologie sacrificielle et mortifiante)
- Economiquement efficace : activités nouvelles, emplois et ré-industrialisation



Les limites du concept d'économie circulaire



- **1. La critique socio-politique** : un « vieux problème de paradigme » (rapport Brundtland, ONU 1972)
 - → L'EC se résume à repousser les frontières de la croissance (elle accroit donc la productivité plus qu'elle ne change le modèle éco)
 - → Il s'agit essentiellement d'un travail d'ingénieurs (ACV, éco conception...) et de logisticiens
- → Aspect social marginal (vient au mieux comme une conséquence positive)



Les limites du concept d'économie circulaire



2. La critique spatiotemporelle : la plus fondamentale

- →L'EC peut avoir un impact positif sur un territoire considéré et négatif sur un autre: microprotectionnisme.
- → Suivant que l'on mesure ces effets à une échelle micro-méso-macroscopique les effets nets seront différents
- → L'utilisation d'un capital en amont des projets (consommateur de resource mais permettant une meilleure efficacité dans la boucle d'EC)



L'évaluation au cœur de l'économie circulaire



Les 4 attentes de l'évaluation pour répondre aux critiques:

- L'évaluation doit se concevoir dans la logique de triple bottom line du DD
- ❖ L'évaluation doit se concevoir en amont et participer à la définition d'un périmètre optimal → arbitrage entre les gains d'échelle et les gains de circularité
- L'évaluation doit être lisible et opérationnelle pour chaque acteur (80 indicateurs en Chine)
- L'évaluation doit s'articuler à différents niveaux (micro-méso-macro)
 université

L'évaluation au cœur de l'économie circulaire



Pour répondre à ce cahier des charges:

- Mise en place d'une comptabilité élargie pour l'ensemble acteurs:
 - → même unité de compte (Harmonise l'évaluation RSE), parler le même langage
 - → facile à intégrer dans les comptes « classiques » de l'entreprise
 - → favorise la prise de décisions (calcul de rentabilité)
 - → Favorise la mise en place d'une « fiscalité circulaire » (incitative)

Retour sur les temps de travail



Atelier 1:

Comment améliorer la performance de collecte et réduire le volume de refus de tri?

Échanges sur l'organisation des collectes à l'échelle départementale

Échanges sur les ambitions à donner au futur centre de tri

Atelier 2:

Comment favoriser l'innovation et créer une dynamique autour de l'économie circulaire?

Introduction à la problématique de l'économie circulaire et tour d'horizon des initiatives portées

Échanges autour de plusieurs questions :

l'attractivité économique de l'écoparc,

les filières de recyclage locales, la structuration des recycleries

Atelier 3:

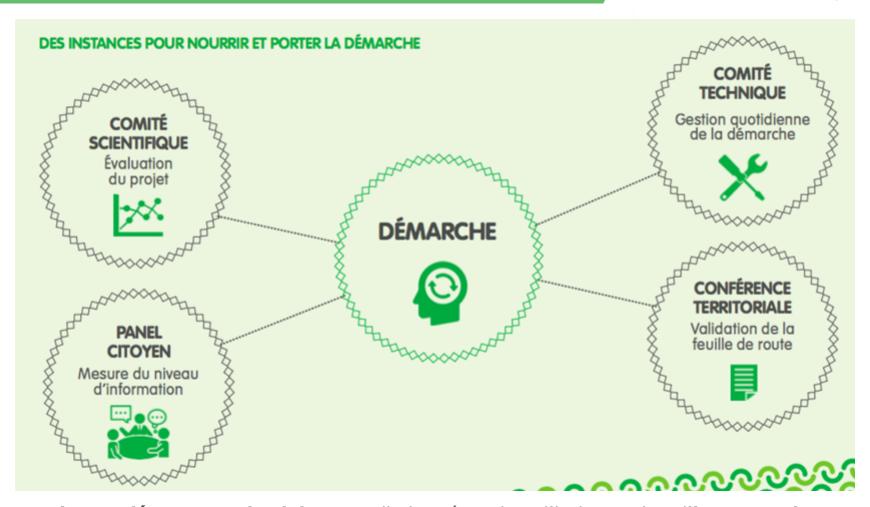
Quelle démarche de prévention auprès du grand public pour favoriser la réduction de la production de déchets?

Cadre règlementaire de la prévention

Échanges autour des axes prioritaires du programme de prévention

Échanges autour des outils à développer pour permettre à l'écoparc de devenir un lieu ressource pour les acteurs du territoire





La conférence territoriale annuelle lancée aujourd'hui constitue l'instance de gouvernance qui validera la feuille de route. Elle implique l'ensemble des acteurs économiques et de la filière dans la fixation, le suivi et l'actualisation de la feuille de route de la démarche.



PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Définir un PLPDMA sur le territoire de chaque collectivité de collecte

Développer un outil pédagogique et culturel complet adapté à différents publics

Accueillir des cycles de formation autour de la prévention

FAIRE
ÉMERGER
DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
SUR
L'ÉCOPARC

Créer les conditions pour le développement d'activités et d'un réseau d'acteurs économiques

Structurer un réseau local de recycleries

Créer des filières de recyclage locales

AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
DE COLLECTE
DES DÉCHETS
EN LOT-ETGARONNE

Sensibiliser à l'harmonisation des modes de collecte et des consignes de tri

Engager un travail de prospective autour du tri à la source des biodéchets

Accompagner et soutenir les collectivités mettant en place la tarification incitative





AXE STRATÉGIQUE 1

- Démarche de réduction des déchets
- Définir de nouveaux objectifs de prévention au terme du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD 2012-2017), en tenant compte des évolutions réglementaires

ACTION N°1

Définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire de chaque collectivité de collecte

ACTION N°2

Développer un outil pédagogique et culturel complet adapté à différents publics

ACTION N°3

Accueillir des cycles de formation autour de la prévention





ACTION N°1 : DÉFINIR UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE DE CHAQUE COLLECTIVITÉ DE COLLECTE

OBJECTIFS

- Définir les axes prioritaires de chaque PLPDMA afin qu'ils soient cohérents avec le programme départemental
- Identifier les pistes d'action permettant de répondre aux axes de travail définis et les prioriser dans le temps

PLAN D'ACTIONS

- Constituer la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi
- Organiser la concertation des acteurs concernés et favoriser la participation : groupes de travail au 1er semestre 2018 pour faire le point sur le programme précédent
- Établir un diagnostic du territoire
- Fixer les objectifs du programme et des actions, définir les indicateurs : concertation entre février et juillet pour identifier les axes de travail prioritaires
- Élaborer le **plan d'action** en concertation
- Consulter, adopter et publier le PLPDMA : programme rédigé et présenté aux élus des collectivités territoriales et à l'ADEME en

Porteurs:

ValOrizon et les collectivités de collecte





ACTION N°2 : DÉVELOPPER UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL COMPLET ADAPTÉ À DIFFÉRENTS PUBLICS

OBJECTIFS

- Positionner l'écoparc comme lieu attractif et ludique autour du déchet
- Développer un parcours de visite du centre de tri innovant, interactif, ludique et adapté à tous publics
- Proposer un espace d'animation pour tous types d'activités
- Valoriser à travers cet outil pédagogique les actions et savoir-faire des entreprises et associations locales

PLAN D'ACTIONS

- Réunir un groupe d'acteurs et réaliser un diagnostic de l'existant
- Envisager la mise en place de plusieurs outils (parcours pédagogique, galeries d'exposition, ...)
- Lancer un appel à projet pour construire le parcours, lancement et suivi du projet retenu
- Dédier un animateur chargé d'animer le lieu et nouer des partenariats avec des acteurs sociaux, culturels et économiques (restauration, lieu d'exposition, lieu de jeux ludiques, lieu pouvant accueillir des manifestations sociales et culturelles, espace d'échanges de savoirs et de co-working): Plan de communication à déployer sur l'ensemble du territoire pour faire connaître les possibilités du lieu

Porteur: ValOrizon





ACTION N°3 : ACCUEILLIR DES CYCLES DE FORMATION AUTOUR DE LA PRÉVENTION

OBJECTIFS

- Accueillir des formations qualifiantes autour de l'économie circulaire
- Faire reconnaître l'écoparc comme lieu de formation et le valoriser auprès des organismes de formation et des universités
- Contribuer au développement économique du territoire en proposant l'accueil de formations qualifiantes et facilitatrices pour la recherche d'emploi

PLAN D'ACTIONS

- Réaliser un état des lieux des besoins en termes de formation
- Se rapprocher des partenaires institutionnels compétents tels que la Région Nouvelle Aquitaine et des organismes en capacité de monter une offre de formation adaptée et mettre en place des partenariats
- Créer les conditions d'accueil des formations sur la biodiversité et les thématiques de l'économie circulaire
- Communiquer autour de ces formations auprès des enseignants, des animateurs mais aussi des élus locaux

Porteur: ValOrizon





AXE STRATÉGIQUE 2

- ✓ Faire de l'écoparc un facteur de développement économique majeur
- ➤ Faire de l'écoparc un pôle d'attractivité territorial à l'échelle du Lot-et-Garonne
- ✔ Proposer un espace en capacité d'accueillir différents types de publics et d'activités

ACTION N°4

Créer les conditions pour le développement d'activités et d'un réseau d'acteurs économiques

ACTION N°5

Structurer un réseau local de recycleries

ACTION N°6

Créer des filières de recyclage locales





ACTION N°4: CRÉER LES CONDITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ET D'UN RÉSEAU D'ACTEURS ÉCONOMIQUES AUTOUR DE L'ÉCOPARC

OBJECTIFS

- Créer les conditions permettant une réelle dynamique économique
- Proposer un pôle d'expertise innovant offrant des conditions favorables d'installation aux entreprises et aux universitaires et permettant d'activer un véritable réseau d'acteurs
- Créer une marque à l'écoparc et mettre en place une stratégie de communication territoriale

PLAN D'ACTIONS



- Constituer un groupe de travail (différents partenaires locaux) pour réfléchir à l'image de marque du lieu
- Définir la vocation économique du lieu pour structurer le marketing territorial (écloserie, pépinière d'entreprise, d'espaces de co-working, ...)
- Identifier les chercheurs intéressés par une installation au sein de l'écoparc
- Lister les entreprises et les universitaires auprès desquels il pourrait être pertinent de prospecter
- Identifier les différentes sources de partenariats possibles pour contractualiser (Région, collectivités...)





ACTION N°5: CONTRIBUER À LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU LOCAL DES RECYCLERIES

OBJECTIFS

- **Fédérer les recycleries** sur le territoire et améliorer le maillage du territoire et coordonner les actions à l'échelle départementale, mutualiser les actions
- Proposer des réponses à des demandes particulières
- Favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs et mieux identifier le champ d'intervention de chacun
- Disposer d'un interlocuteur local représentatif des recycleries du territoire

PLAN D'ACTIONS

- Analyser les outils existants et réaliser un travail de recensement des recycleries existantes
- Définir un animateur de ce réseau et les acteurs pouvant en faire partie
- Définir le rôle et les champs d'intervention de ce réseau (faciliter l'échange de bonnes pratiques, aider à l'installation, assurer un bon maillage territorial, proposer un répertoire des initiatives et des acteurs, communiquer autour des problématiques rencontrées auprès des collectivités)
- Élaborer une charte de fonctionnement
- Définir les modalités de coopération entre le réseau et le futur écoparc de ValOrizon

Porteur: AFDAS





ACTION N°6 : CRÉER DES FILIÈRES DE RECYCLAGE LOCALES

OBJECTIFS

- Améliorer le maillage du territoire et mutualiser les actions
- Identifier quelques filières bien structurées et commencer à bâtir une démarche – ne pas chercher à être exhaustif mais réaliste
- Développer localement des filières

PLAN D'ACTIONS

- Réaliser un état des lieux des filières (orphelines, existantes et pérennes, pertinentes)
- Recenser, en lien avec l'ADEME, les entreprises locales existantes qui travaillent sur les déchets et qui développent un savoir-faire
- Une fois les filières identifiées, en lien avec l'ADEME, analyser l'échelle pertinente pour les organiser
- Se rapprocher des opérateurs/acteurs nationaux et rebondir sur des opportunités potentielles
- Proposer d'intégrer dans les appels d'offre des critères de proximité

Porteur: Cluster





AXE STRATÉGIQUE 3

- ✓ Rendre la collecte et le tri des déchets lisibles et efficients

ACTION N°7

Sensibiliser à
I'harmonisation des
modes de collecte et des
consignes de tri

ACTION N°8

Engager un travail de prospective autour du tri à la source des biodéchets

ACTION N°9

Accompagner et soutenir les collectivités mettant en place la tarification incitative





ACTION N°7: SENSIBILISER À L'HARMONISATION DES MODES DE COLLECTES ET DES CONSIGNES DE TRI

OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'harmoniser la collecte sélective
- Accompagner les acteurs locaux vers une évolution et une harmonisation des modes de collecte et des consignes de tri
- Diminuer les coûts du tri via une meilleure organisation des collectes

PLAN D'ACTIONS

- Réaliser un travail de recensement des différents modes de collecte et des consignes de tri
- Mettre en place un groupe de travail spécifique avec les 11 collectivités sur l'harmonisation des collectes de tri
- S'accorder et définir des règles communes
- Rendre plus lisibles les consignes de tri en proposant une communication adaptée aux citoyens (guides, autocollants, etc...)
- Proposer un programme de sensibilisation et de lutte contre les incivilités commun aux citoyens (vidéos, formations, sensibilisation dans les écoles, etc...)

Porteurs : ValOrizon et les collectivités de collecte





ACTION N°8 : ENGAGER UN TRAVAIL DE PROSPECTIVE AUTOUR DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

OBJECTIFS

- Réduire la part des biodéchets parmi les déchets ménagers
- Sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'harmoniser la collecte sélective
- Mieux valoriser les biodéchets
- Identifier les marges de manœuvre possibles pour mettre en place progressivement la collecte séparée des biodéchets, et accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre

PLAN D'ACTIONS

Porteur: ValOrizon

- Lancer une étude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets (adaptée à la spécificité de chaque collectivité - analyse des bénéfices, freins, difficultés et impacts)
- Informer les différentes collectivités de l'évolution de la réglementation et communiquer autour des résultats de cette étude
- Définir un scénario de tri à la source par collectivité (prévention, gestion de proximité, collecte et valorisation)
- Engager un programme de sensibilisation et de formation du grand public





ACTION N°9: ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS METTANT EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE

- OBJECTIFS Accompagner les premières collectivités de collecte lot-et-garonnaise lancées dans la mise en place de la tarification incitative
 - Inciter les collectivités de collectes à se lancer dans la tarification incitative

PLAN D'ACTIONS

- Suivi du travail réalisé par les collectivités qui se lancent dans la mise en place de la tarification incitative
- Accompagner les collectivités et les soutenir sur le volet communication et sensibilisation des usagers
- Lancer un marché à bon de commande pour un accompagnement des territoires par un bureau d'études
- Valoriser l'expérience de la Communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord auprès d'autres collectivités

Porteur: ValOrizon



Rapport d'étonnement de M. François-Michel Lambert, président de l'Institut d'économie circulaire et député de la 10ème circonscription des Bouches-du-Rhône

Conclusion



Jacques Bilirit Président de ValOrizon



Merci de votre attention

